

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

RG FFF
Article 160

**

Planning des formations +
Détections & sélections

Procès-verbaux

Comité de
Direction

**

Commission
Organisation des
Championnats &
Coupes

**

Commission des
Calendriers

Annexes

Amendes

**



Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

VOEUX 2023

Nous avons vécu une année 2022 aboutie, avec ses joies, ses déceptions, ses compétitions et des actions qui se sont déroulées normalement.

La vie associative a repris tout son sens avec la réouverture des Club-House, l'organisation de soirées, de rencontres après les compétitions, une animation indispensable dans la vie d'un Club, mais perdue depuis la crise sanitaire.

Je souhaite que tous nos évènements sportifs se déroulent toujours avec le même **P**laisir, **R**espect, **E**ngagement, **T**olérance et **S**olidarité.

Je voudrai à l'occasion de cette nouvelle année, m'adresser à vous Présidentes, Présidents, Educatrices, Educateurs, Dirigeantes et Dirigeants de nos Clubs pour vous remercier de votre dévouement de tous les jours au service de nos licenciés. Sans vous, la vie Associative, le Football Amateur et les très bons résultats de nos équipes nationales n'existeraient pas.

Le Comité de Direction, l'Equipe Administrative & Technique, les Membres des Commissions se joignent à moi pour vous souhaiter à Toutes et Tous une **Bonne Année 2023**, une excellente Santé et bien sur de très bons résultats sportifs.

Au plaisir de vous retrouver très vite à l'occasion de nos prochaines réunions de secteurs et sur les terrains.

Le Président,
Denis TURCK

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

*Documents & * Procès-Verbaux

AVIS AUX CLUBS

La Commission de Discipline rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

**Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit
du District VDM DE FOOTBALL :**

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE

3ème session proposée par la CDA :

- Samedi 14 & Dimanche 15 Janvier 2023
- Samedi 21 & Dimanche 22 Janvier 2023

Le stagiaire doit **OBLIGATOIREMENT** suivre les 4 jours de formation répartis sur 2 week-end. **L'absence de celui-ci entraînera son élimination.**

Comment s'inscrire :

-Clique = <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formation-initiale-darbitrage/>

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

TOUS EN BLEU

Dans le cadre de la campagne « Tous en Bleu » du club de football US Créteil-Lusitanos, nous vous invitons à voir l'ensemble des matchs de l'USCL, qui évolue dans le championnat National 2 cette saison.

En effet, nous invitons tous les clubs du District afin qu'ils puissent profiter d'un match de football de qualité et de son ambiance conviviale.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous accueillerons à voir tous les matchs de l'USCL ! Cette invitation est bien sûr gratuite, et valable tout au long de la saison. Prochaine rencontre le 14 janvier à 18 heures au Stade Dominique Duvauchelle pour la confrontation contre Boulogne !

N'hésitez pas à revenir vers actions@uscl.fr pour toutes questions et inscriptions, notamment quant à l'organisation.

RAPPEL IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2022 & 2023

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison Il est applicable dès la 1^{ère} journée de Championnat.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3

U16 D1, D2,

FUTSAL D1 et D2

Féminins D1

U14 D1

U18 D1, D2,

CDM D1

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.
Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2022, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2022).

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclasserement pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

INFOS CLUBS

La Commission Football Loisir de la L.P.I.F.F envisage de créer à l'automne 2022 un **Challenge de Football à 7**.

Ce Challenge serait ouvert à tous joueurs licenciés Loisir, Entreprise ou Libre des Districts de Paris, Hauts de Seine & du Val de Marne. Il se déroulerait **le lundi soir** sur les installations de la Ville de Paris et des départements limitrophes.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à G. MATHIEU : g.mathieu@orange.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94
2022/2023

JANVIER	5	12	19	26	
FEVRIER	2	9	16	23	
MARS	2	9	16	23	30
AVRIL	6	13	20	27	
MAI	4	11	18	25	
JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

TOURNOIS PROVINCE

ACS Morières

Organise son 35^{ème} Tournoi Souvenir ROY TYLER les 27,28, 29 Mai 2023

Catégories U6 à U17

Contact : 06.7051.19.44 ou 06.25.27.37.20

L'AS Fontonne

Organise son 34^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL VETERANS, les 18-19-20 Mai 2023

Contact : Secrétariat : 04.93.33.50.76 /Gilles MASSA : 06.27.04.71.63/Franck SIMOES :

06.23.83.94.45

club@asfontonne-antibes.com



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
16/03/2023	17/03/2023	CLUB
01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/05/2023	05/05/2023	CLUB
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
26/01/2023	27/01/2023	VAFC
09/03/2023	10/03/2023	CLUB
08/06/2023	09/06/2023	CLUB

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
05/01/2023	06/01/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
06/02/2023	07/02/2023	DISTRICT
03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB
27/04/2023	28/04/2023	CLUB
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
30/03/2023	31/03/2023	THIAIS
	à définir	DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

Date Début	Date Fin	Localité

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS

Calendrier prévisionnel 2022/2023



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION !! Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e), les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U14G

Mercredi 08 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 15 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 22 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 27 février et Mardi 28 février 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 01 Mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 11 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 18 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 25 janvier 2023

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

U14F

Mercredi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL

Mercredi 07 Décembre 2022

Présidence : M. Denis TURCK

Membres présents : Sandrine IACOVELLA, Pascale CHOQUET (Visio), Patricia GUILIANI, MM. Patrick DARDENNES, Henri BAQUE, Francis DELAGE, Régis ETIENNE, Jean-Pierre MAGGI, Jean-Jacques FOPPIANI, Bruno FOLTIER, Edgard KOUNDE, Jean-Pierre LACHASSAGNE,

Assistent : Mmes Lili FERREIRA (Directrice Administrative), MM. José DIAS (CDA), Hervé HAPPY (CTD)

Absents Excusés : Mme Estelle BATHENAY, Dr Mani BOLOURIAN

Un bureau du Comité de Direction s'est déroulé, en amont le mercredi 30 novembre 2022, sous la Présidence de M. Denis TURCK,

- **Présents :** Mme Estelle BATHENAY, MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Bruno FOLTIER, Jean-Pierre MAGGI,
- **Assiste :** Lili FERREIRA
- **Absent excusé :** M. Régis ETIENNE,

Les sujets abordés sont repris en Comité de Direction « Rubrique point abordés en Bureau du 30 Novembre 2022 ».

PROCES-VERBAL

Le Procès-verbal du Comité de Direction du 12 Octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité par retour de Mail et diffusé sur le site et le journal Numérique.

POINTS ABORDES EN BUREAU DU 30 NOVEMBRE 2022 REPRIS POUR INFORMATION ET/OU VALIDATION

1-REUNIONS DE SECTEURS

Cette initiative, initialement prévue dans la 1^{ère} partie de saison, a été repoussée à janvier 2023.

Tous les secteurs ont répondu, toutes les dates validées :

Secteur 1

Lieu : Fontenay sous-bois (En attente confirmation lieu exact)

Date : **Mercredi 11/01/2023**

Comité :

Estelle BATHENAY & Bruno FOLTIER & Jean-Pierre MAGGI

Clubs : ST MANDE FC & VINCENNES CO & VAL DE FONTENAY AS & FONTENAY US & NOGENT FC & LE PERREUX FRANCIL & BRY FC & PORTUGAIS ACA CHAMPIGNY & CHAMPIGNY FC & ASOMBA & VILLIERS ES & BORDS DE MARNE FUTSAL

Secteur 2

Lieu : Stade Pillaudin, Av. de la république Vitry

Date : **Mardi 10/01/2023**

Comité :

Patrick DARDENNES & Jean-Jacques FOPPIANI & Henri BAQUE

Clubs : CHARENTON CAP & ALFORTVILLE FC & ALFORTVILLE US & MAISONS ALFORT FC & IVRY US & VITRY CA & VITRY ES & ST MAUR VGA FEMININES & ST MAUR VGA & JOINVILLE RC & LUSITANOS US

Secteur 3

Lieu : Stade des Esselières – Salle de Réunion 53, Rue du Professeur Bergonié 94270 LE KREMLIN BICETRE

Date : **Mercredi 18 /01/2023**

Comité :

Régis ETIENNE & Edgard KOUNDE

Clubs : ARCUEIL COSM & GENTILLY AC & KREMLIN BICETRE CSA & VILLEJUIF US & CACHAN CO & HAY LES ROSES CA & CHEVILLY LARUE ELAN & FRESNES AAS & RUNGIS US

Secteur 4

Lieu : FC THAIS (En attente confirmation lieu exact)

Date : **Jeudi 19/01/2022**

Comité :

Pascale CHOQUET & Jean-Pierre LACHASSAGNE

Clubs : CRETEIL LUSITANOS US & CRETEIL UF & BONNEUIL CSM & CHOISY LE ROI AS & THIAIS FC & ORLY AS & VALENTON FA & VILLENEUVE AFC & LIMEIL BREVANNES AJ & VILLENEUVE ABLON CO

Secteur 5

Lieu : Club House du Club Ecole Plésséenne

Date : **Lundi 23/01/2023**

Comité :

Patricia GUILIANI & Sandrine IACOVELLA

Clubs : ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL & CAUDACIENNE ES & ORMESSON US & SUCY FC & NOISEAU SS & BOISSY FC & MAROLLES FC & ASPPT VILLECRESNES & SANTENY SP L & MANDRE PERIGNY FC

Le Comité valide les dates et les lieux des réunions de secteurs.

Pour les 5 secteurs définis, les clubs organisateurs offrent le pot de l'amitié.

Il est également évoqué la mise en place d'une réunion ultérieure ,au Siègne du District pour les clubs n'intégrant pas un secteur

Afin de préparer au mieux les interventions, des groupes de travail sont constitués, comme suit et selon les thèmes qui vont être proposés :

Groupe : « Introduction du District » - *Président, M. Denis TURCK, MM. Henri BAQUE /*

Patrick DARDENNES

Groupe : Arbitrage & Incivilités - *MM Régis ETIENNE, Henri BAQUE, José DIAS*

Groupe : Technique - *M. Francis DELAGE en collaboration avec équipe TECHNIQUE (Driss, Hédi, Gaétan)*

Groupe : Vie d'un Club : *(y associer une partie règlements) -Mmes Estelle BATHENAY,*

Sandrine IACOVELLA, Bruno FOLTIER, Jean-Pierre MAGGI, Jean-Jacques FOPPIANI

Pour action :

-  Envoyer un « Google form» aux clubs concernés pour annoncer les dates des réunions de secteurs et les grands sujets proposés .Demande de retour rapide .
-  Informer des lieux et dates des réunions le Crédit Mutuel qui sera présent sur chaque secteur
-  Retour des groupes de travail pour le 04 janvier 2023 et envoyer à cette date les convocations pour les réunions de secteurs

2-COLLEGE DES PREISENTS-ES

Le Président regrette que la dernière réunion ait dû être annulée.

Sur les 13 clubs composants ce collège, seulement 6 réponses dont 3 positives.

L'ordre du jour était pourtant très attractif pour ce collège devant être force de proposition pour le Comité de Direction :

- ✚ Le Football d'animation
- ✚ Le Bénévolat

Un large débat sur les thèmes à présenter pour les prochaines réunions.

Pour action :

- ✚ Reprogrammer une date pour ce collège fin janvier – début février 2023
- ✚ Contacter, par téléphone, les clubs pour avoir la certitude de leur présence (Président)

3-DESIGNATION DE DELEGUES SUR LES RENCONTRES DIRIGÉES PAR DE JEUNES ARBITRES

En bureau, il a été décidé de se rapprocher de la CDA pour avis avant décision.

Intervention de José DIAS, Président de la CDA qui propose :

- ✚ Interventions ponctuelles par des Arbitres D1 et D2
- ✚ Pas un tutorat, mais un accompagnement ponctuel pour les jeunes sur 5 rencontres et pour les Seniors sur 3 rencontres

Le Comité de Direction valide, sachant que le coût total prévisionnel est d'environ 4 000 €

4 - BUDGET EQUIPEMENTS DIVERS

Plusieurs demandes d'équipements :

- ✚ Proposition d'achat de vestes polaires pour Comité et personnel (Prix unitaire : 22 € TTC)
Le Comité valide

- ✚ **Demande : 20 Survêtements & Polos & Parkas : Avec Participation (40 €/personne)**
Nouvel équipement (Technique et Divers) : pris par personne 109 €
Le Comité valide.

- ✚ **Budget « Toutes Foot » : Girly tour 94 (Action expliquée – Rubrique technique)**

<u>Option 1</u> Kit radar et kit cellule vitesse en location Total location + flyers = 7 830 €	<u>Option 2</u> Avec achat « Kit Radar » + « Kit cellule vitesse » + flyers = 3 848 € Et en plus les kits pourront être utilisés pour toutes les autres manifestations du District
A titre indicatif, la location des Kits sur les journées d'accueil de 2017 à 2023 (avec la période COVID) s'est élevée à : 6 800 €	

Le Comité valide l'option 2 qui comprend l'achat du matériel ce qui permettra de le réutiliser sur d'autres manifestations.

5 – TRAVAUX DU DISTRICT

Intervention du Président qui informe de la réception d'une nouvelle étude thermique.

Le Président demande que le groupe de travail « TRAVAUX » se réunisse au plus vite afin d'étudier les divers documents.

Pour action :

M. Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué, se charge de programmer rapidement une réunion du pôle travaux du District (Mme Estelle BATHENAY, MM Régis ETIENNE, Bruno FOLTIER, Edgard KOUNDE, Francis DELAGE)

6- DIVERS

1-Sondage « Clubs » : Avancer les rencontres du week-end de la pentecôte 27 et 28 mai au 06 et 07 Mai 2023

Une majorité de clubs ont répondu favorablement à cette proposition.

Le Comité de Direction, entérine cette proposition :Toutes les rencontres initialement prévues à la Pentecôte sont avancées les 6 et 7 mai 2023.

POUR LES GROUPES DE 14 EQUIPES : SENIORS D1 / D4 A et B / CDM D1 et ANCIENS D4, les matchs prévus le 07 mai 2023 avancés au dimanche 05 Mars 2023

Pour action :

-  *Effectuer les changements des dates pour toutes les rencontres.*

2-Mesure Exceptionnelle « Finale Coupe Du Monde 2022 »

-  **A EVENEMENT EXCEPTIONNEL, MESURE EXCEPTIONNELLE PRISE PAR LE DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**

«FINALE COUPE DU MONDE 2022 à 16H00» & Rencontres du 18 décembre 2022

« APRES-MIDI »

*Les clubs ayant des rencontres le dimanche après-midi (18 Décembre2022),avec accord des adversaires, peuvent proposer une nouvelle date pour jouer. Ces demandes seront traitées au plus tard : **le mardi 13 décembre 2022** (après cette date aucun report ne sera accordé).*

Le Comité, informé par message avant le bureau, a donné son accord pour cette mesure qui a été diffusée sur le site internet et adressé à tous les Clubs par mail.

3-Licences Educateurs D1 :

La demande faite auprès de la LPIFF pour éditer les Licences n'a pas été accordée.

De ce fait, le District a fait une extraction de Foot 2000 pour pouvoir obtenir une carte avec les informations nécessaires sur les badges fournis aux Educateurs.

Pour action :

-  *Relancer les clubs n'ayant pas retiré leurs badges.*
-  *Envoi des licences aux clubs ayant des équipes en D1*
-  *A compter de janvier 2023 tous les Educateurs D1 désignés par leur club devront porter ce badge sur les rencontres.*

NECROLOGIE

* **M. Bernard LESCURE**, à l'âge de 81 ans, Dirigeant bénévole du PUC depuis plus de 50 ans,

* **M. Jean-Pierre GONIDEC**, à l'âge de 81 Ans, Président du District du Finistère Sud

Le District du Val de Marne adresse ses sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches ainsi qu'à leur Club et Ligue.

COMMISSIONS : « NOMINATIONS »

Propositions :

-  **Bruno FOLTIER** en Commission Départementale des Terrains
-  **Marc-Kévin GOUDJO**, Commission de Discipline

Commission « Futsal » en charge des Jeunes :

MM. **ROBERT Jérôme** (*B2M Futsal*), **BENAISSA Yassin** (*US Créteil Futsal*), **MANSET Yannick** (*US Créteil Futsal*), **MOULOBY Franck** (*Créteil Palais Futsal*), **BLEY Dominique** (*B2M Futsal*), **VALERO Laurent** (*B2M Futsal*), **RASAMIMANANA Johan** (*KB Futsal*) et **FERNANDES Marco** (*B2M Futsal*)

Le Comité valide ces nominations.

Arrêt de Régis THOUVENET, membre de la commission compétition : Départ en province

Le comité le remercie pour les services rendus.

RETOUR SUR LE 23^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16

Classement final du 23^{ème} tournoi international U16 qui s'est déroulé sur les terrains du Val de Marne, semaine du 31 Octobre au 06 Novembre 2022

Classement FINAL :

- **01 - ITALIE**
- **02 - SUISSE**
- **03 - FRANCE**
- **04 - BELGIQUE**

Meilleur Gardien de But : **VAN INGELGOM Tijn** (*N°1-Belgique*)

Meilleur Buteur : **CAKOLLI Dion** (*N°9 - Suisse*)

Meilleur Joueur : **KARETSAS Konstantinos** (*N°20 - Belgique*)

Challenge du Fair-Play : **FRANCE**

Depuis plus de 20 ans les amoureux du football se donnent rendez-vous sur les stades du Val De Marne pour ce tournoi international, dont l'organisation est confiée par la Fédération Française de Football, au District de Football du Val de Marne. Cette année encore le public a répondu présent et le spectacle sur les terrains a été apprécié.

Hormis la pluie lors de la 2^{ème} journée, ce tournoi s'est déroulé dans de bonnes conditions en présence d'un public nombreux et enthousiaste. Le suspens a été poussé à son paroxysme lors des 2 matches de la dernière journée puisque le vainqueur l'Italie doit son classement à une victoire contre la France, 3 buts à 2, dans les dernières minutes.

Le District du Val de Marne, et son président Denis TURCK, remercient tout particulièrement :

- les 4 délégations pour l'état d'esprit qui a prévalu dans ce tournoi,
- les arbitres qui ont officié,
- les villes qui ont accepté d'accueillir les matches : Bry, Bonneuil, Créteil, Plessis Tréville, Limeil Brevannes, Champigny (Parc du Tremblay)
- les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces 3 journées,

Remerciements à tous les bénévoles des clubs et du District, sans qui ce tournoi ne pourrait exister et qui ont encore, cette saison, répondu présents avec une énergie toujours débordante, une passion hors norme et en s'impliquant sans compter

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs...tous sites confondus.

🚩 Dans un but de toujours améliorer l'existant pour les prochaines éditions, le 24 novembre 2022 s'est déroulé une réunion « *Debriefing* » de la manifestation avec les membres du district impliqués quotidiennement dans l'organisation ainsi que les responsables des Villes et Clubs.

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2022 à ABLON SUR SEINE

Nombre total de voix de l'Assemblée Générale : 1542

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h20

Nombre de clubs présents ou représentés :

* **48 Clubs** représentant : **1045 Voix** : *Quorum largement atteint,*

Ce nombre de clubs est passé à 57 / 1167 Voix. (Sur ces 57 clubs, 5 pouvoirs reçus en amont)

Le Président, **Denis TURCK**, a débuté en respectant l'ordre du jour.

Il excuse les absences de :

Pour la FFF :

- **MM. Noël LE GRAET, Président de la FFF, Vincent NORLOGUES, Président de la LFA**

Pour le Département :

- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service ces Sports**

- **M. CAPITANIO Olivier, Président**

Pour la DSDEN et service SDJES :

-**M. Othily VLASSILIS, Inspecteur à la Direction Académique de l'éducation Nationale, en charge de la Jeunesse, de renforcement et des Sports,**

Pour la Ville d'Ablon sur Seine :

-**M. Eric GRILLON, Maire**

Il remercie pour leur Présence :

-**M Pascal-Pierre PONSON SAQUART, Président du CDOS Val de Marne**

-**M. Daniel GONCALES, Représentant la Ville d'Ablon**

Avant d'entamer son allocution et après avoir remercié la Ville d'Ablon sur Seine pour la mise à disposition de la salle « Alain POHER », ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles, le Président du District a donné la parole au représentant de la Ville, M. Daniel GONCALVES. Remerciements également au club de VILLENEUVE ABLON US ainsi que tous ses bénévoles pour la gestion et l'aide apportée et intervention de M. Gérard SADRIN, Vice-Président du Club d'Ablon US qui a fait un historique et qui représentait le Président M. Henrique MARQUES, absent excusé.

Les diverses interventions lors de l'AG :

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : Présentation du Nouveau Challenge « Dynamique » & « Services Civiques »

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2022 et Budget Prévisionnel 2022 – 2023

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :

➤ **La Communication**

- **Création d'un Collège des Présidents**
- **Renforcer la proximité des Clubs**
- **Le Football au Féminin**
- **Le Futsal**
- **Le Football animation**

US Villejuif Vainqueur du Festival U 13 National

- **RC Joinville 3^{ème} du même Festival U 13 National**
- **US Villejuif Champion Ile de France U 11**
- **6 jeunes joueurs ont intégré l'INF DE Clairefontaine**
- **2 jeunes Filles ont intégré le Pôle Féminin de Clairefontaine**

- **Services civiques**
- **Arbitrage**
- **FMI**
- **Formations**
- **Foot Loisirs**
- **Les bons résultats du Val de Marne – Félicitations**

Foot Entreprise

Critérium R3 ASPTT Champigny & APSAP Emile Roux Vainqueur de la Coupe de France Corpo

En futsal :

Seniors R3 Poule A Villeneuve St Georges & Seniors R3 Poule B Créteil Futsal & Seniors D2 Kremlin Bicêtre

Seniors Filles : R3 Joinville RC

Anciens R2 : Créteil UF

U18 R3 : Joinville RC

U18 R2 : Créteil Lusitanos

U20 Elite 2 : Créteil Lusitanos

Seniors R2 : Villejuif US

Seniors R1 : Vitry CA avec accession en Championnat N3

- **23^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16**

- **REMERCIEMENTS**

Merci aux **165** bénévoles du District

Merci au personnel administratif et technique au service des clubs et en osmose avec le Comité de Direction et les Commissions.

Merci aux clubs (qui relaient nos messages)

Merci au Conseil Départemental du Val de Marne et à la DSDEN

Merci à la FFF, à la LFA et à la LPIFF

Merci à la Ville d'Ablon sur Seine et au Club de Villeneuve Ablon US

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 🇫🇷 **1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé**

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées : **1123**

Pour : 99.29%

- 2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA**

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **1093**

Pour : 99.27%

- 🇫🇷 **3- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022**

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le Bilan au 30 Juin 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées : **1145**

Pour : **100 %**

4-Budget prévisionnel 2022 & 2023

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : **1131**

Pour : **99.73%**

NUIT DES SPORTS « CDOS »

Réception d'un appel à Candidature pour la nuit du sport Val de Marnais du 23 Janvier 2023 à Rungis, la réponse étant fixée pour le 14 novembre a proposé 3 femmes , sur le thème «Femmes Présidentes et /ou développement du Football féminin »

🚩 **Mme PRZEDBORSKI Elena, Présidente du Club de Caudacienne ES**

🚩 **Mme Sandrine IACOVELLA, Présidente de Ecole Plésséenne**

🚩 **Mme Pascale CHOQUET, Football Féminin de Thiais**

FINANCES

Intervention de Bruno FOLTIER, Trésorier Général du District

Rappel : Pour la situation financière, nous partons du prévisionnel réalisé en juillet sur la base d'une saison au plus proche pour la saison en cours et on rajoute les données à date depuis le début de la saison puis on réajuste si on a connaissance de sommes non budgétisées.

Situation financière « PREVISIONNELLE » remise à tous les Membres (Juillet 2022– 2 Décembre 2022)

Quelques précisions :

- 🚩 A ce jour, le budget prévisionnel reste maîtrisé, aucun élément nouveau connu, donc pas de réajustement du budget pour le moment
- 🚩 Pour la part sur les licences et changement de clubs, nous devrions avoir le montant prévu, même peut-être un peu plus, le nombre de licenciés étant à cette date presque identique à la fin de saison dernière et des licences encore en cours jusqu'au 30 Avril 2023
- 🚩 Prêt garanti par l'Etat accordé (128 0000 €) inclus dans les comptes, amortissement qui va débiter sur une période de 5 ans.
- 🚩 Un relevé compte « Club » va être adressé courant Janvier 2023
- 🚩 Un montant de 30 090 € d'immobilisations en cours
- 🚩 Achat effectué depuis juillet 2022 : PC et agencement du bureau technique (Total : 15 650 €)

SERVICES CIVIQUES : INFORMATIONS et JOURNEES CIVIQUES A PROGRAMMER

Intervention de Patrick DARDENNES, Secrétaire Général qui informe que dans le cadre des formations obligatoires :

- 🚩 Samedi 03 décembre : Initiation à l'arbitrage pour les volontaires, deux groupes un le matin et un deuxième l'après-midi : Présence de 75% des inscrits, les autres absents non excusés.
- 🚩 Une deuxième date Initiation Arbitrage va être proposée début janvier 2023
- 🚩 Journées Civiques : proposition de reconduite à l'INSEP par groupe de 25, soit 3 ou 4 dates en mars 2023.

**Après une discussion sur les absences sans motif, le Comité à la majorité maintient sa position :
Absent non excusé = non-paiement de l'indemnité versée par le District le mois concerné.**

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE 2023

Comme cela avait été convenu lors d'un précédent Comité de Direction, le week-end des **17 et 18 juin 2023** est retenu.

Plusieurs sites évoqués : Villiers & Bry & Plessis

Pour les Finales Départementales FUTSAL : le District recherche un gymnase pour un mercredi qui pourrait accueillir toutes les catégories, à savoir :

🏆 **FUTSAL « SENIORS »**

🏆 **FUTSAL JEUNES pour les catégories : « U13 G / U13 F et U11 F »**

Pour action :

🏆 *Le secrétaire Général, Patrick DARDENNES va contacter les Clubs et fera un retour*

🏆 *M. Jean-Jacques FOPPIANI, va voir avec la Ville de Vitry pour les rencontres du Futsal*

ARBITRAGE

Intervention de José DIA, Président de la CDA :

EFFECTIFS PAR CATEGORIES

- 152 arbitres
- Tests physiques :
 - o 17/09/2022
 - o 01/10/2022
 - o 22/10/2022
 - o Réussite : 123 // 8 autres ne se sont pas présentés (non désignables)
- Test théorique (19/11/2022) : 98 arbitres présents // Rattrapage : 33

POINT FIA : 2

- 35 candidats au total avec 21 validations et 11 qui doivent être vus. 3 non validés.

POINT OBSERVATIONS

- 97 observations (dont candidats) // Reste 84 observations (candidats y compris)

FORMATION ARBITRE REGIONAL (FAR)

- Formations sur la rédaction des questionnaires/test vidéo/rapport disciplinaire
- Préparation physique et athlétique au District
- Un examen théorique et physique est prévu le 10/12 pour une première sélection.

FORMATIONS CONTINUES

- Méthodologie questionnaire et rapport disciplinaire
- Rôle de l'assistant + préparation sur le terrain

CALENDRIER ET ACTIONS

- FAR : 10/12/2022 : sélection dans la filière (examens)
- FC : Intervention d'un arbitre ELITE sur « l'image de l'arbitre » le 15/12
- Test théorique rattrapage : 17/12 au District
- Stage le 07 janvier 2023 pour tous les arbitres volontaires (*)
- FIA : en janvier (14 & 15 et 21 & 22) formation de 4 jours
- QCM : janvier

(*Stage à mi-saison organisé par la CDA :

Date : **samedi 07 janvier 2023**

Durée : **9h00 → 17h30**

Effectif : **Ensemble des arbitres volontaires**

Objectif de ce stage :

- **Revenir sur la 1^{ère} partie de saison** (difficultés rencontrées sur les terrains, retour d'expériences, retour via les rapports d'observation).
- **Créer une cohésion entre les arbitres val-de-marnais et renforcer les liens entre avec la CDA** et de facto avec le District.
- **Fidéliser les arbitres** : ce stage est l'occasion de travailler sur des éléments de Lois du jeu, de pratique sur les terrains (et de rencontrer un arbitre professionnel). Le fait d'accompagner les arbitres leur permet de se sentir moins seuls et qu'ils puissent partager des éléments techniques sur lesquels ils ont rencontré des difficultés.
- **Améliorer le niveau des arbitres** : même si ce n'est pas en une journée que la CDA va révolutionner le niveau des arbitres, ces échanges permettent aux arbitres de suivre une formation qui est continue.

Au programme :

- **Retours des arbitres vers la CDA** (témoignages) et de la CDA vers les arbitres (rapports d'observation).
- **Questionnaire théorique court** : permet de vérifier la connaissance des Lois du jeu.
- **Consignes envers les arbitres assistants** : permet de renforcer le lien et d'améliorer la relation entre les arbitres centraux et assistants.
- **Placement et déplacement** : permet de conseiller les arbitres pour permettre qu'ils soient placés au cœur du jeu et qu'ils puissent prendre les meilleures décisions possibles.
- **Travail vidéo avec mini-compétition** : permet d'améliorer la prise de décision des arbitres et aussi de véhiculer la politique technique de la CDA.
- **(Rencontre avec un arbitre professionnel)** : au-delà de faire « rêver » nos arbitres, c'est l'occasion de faire une très belle rencontre avec un moment de partage extraordinaire.
- **Jeux de cohésion** : Mini-tournoi de football.
- **Course d'Orientation au Parc du Tremblay** : l'objectif est ici de travailler l'aspect physique des arbitres tout en renforçant la cohésion.

TECHNIQUE

ACTIONS REALISEES

- 24 septembre 2022 - Journée des débutants
 - **370 enfants**
- 26 septembre 2022 – Intervention en hôpital
 - **15 enfants**
- 30 septembre 2022 – Intervention en hôpital
 - **3 adolescents**
- 10 septembre 2022 - Journée d'accueil Futsal U12
 - **60 enfants**
- 24 septembre 2022 - Journée d'accueil Futsal U7-U8
 - **80 enfants**
- 25 septembre 2022 - Journée d'accueil Futsal U6-U7
 - **75 enfants**
- 1 octobre 2022 - Supervision U15G
- 2 octobre 2022 – Supervision U16G
- 3/4 octobre 2022 – Module U18
 - **17 stagiaires présents (18 inscriptions)**
- 5 octobre 2022 – U16G/ U15G/U15F
 - **25 – U15F présentes**
- 8 octobre 2022 – Supervision U15G
- 9 octobre 2022 – Supervision U16G

- 9 octobre 2022 – Supervision U15F
 - **3 matchs supervisés**
- 12 octobre 2022 – Amical U15F
- 12 octobre 2022 – U16G/U15G
- 13/14 octobre 2022 – Module U9
 - **19 inscrits – 18 présents**
- 19 octobre 2022 – Amical U15G/ U16G/ U15F
- 20/21 octobre 2022 – Module U13
 - **18 inscrits – 17 présents**
- 24 octobre 2022 – U13G x2
- 25 octobre 2022 – U13G x2
- 26 octobre 2022 – Amical U16G/ U15G
- 27/28 octobre 2022 – Module Futsal à Champigny sur Marne
 - **19 inscrits – 17 présents**
- 27 octobre 2022 – U13G x2
- 28 octobre 2022 – U13G x2
- 31 octobre 2022 – Inter district U15F
- 17/18 novembre 2022 – Module U9
 - **21 inscrits – 21 présents**
- 17/18 novembre 2022 – Module Seniors
 - **20 inscrits – 20 présents**
- 24/25 novembre 2022 – Module U11
 - **22 inscrits – 19 présents**
- 26 novembre 2022 - Match Sélection 94 Futsal vs Sport éthique U15
- 28/29 novembre 2022 – Module U15
 - **20 inscrits – 15 présents**
- 01/02 décembre 2022 - Module U13
 - **19 inscrits – 16 présents**
- 03 décembre 2022 – Certifications 1, 2, 3
 - **20 inscrits – 17 présents**
- 04 décembre 2022 – Match Sélection 94 Futsal vs Torcy U18

Bilan première partie de saison :

Formations :

- Fort taux de présence
- Gestion administrative lourde liée au nouveau logiciel qui présente de nombreux bugs
- Délocalisation de nombreux modules (6 clubs nous ont reçu)
- Taux de remplissage rapide lié à l'utilisation des réseaux sociaux
- Certification : Souvent manque de Commissaires (Hervé)



Le dispositif « **Toutes Foot** » a donné naissance à un projet de grande ampleur autour de la pratique féminine : « **Girly Tour** »

Axe 1 : Augmenter le nombre de licenciées

Pour répondre à ce premier objectif, le concept du Girly Tour est de faire découvrir la pratique au maximum de jeunes filles/ femmes afin de les faire adhérer.

Présentation du projet :

- Val-de-Marne divisé en 7 secteurs.
- 9 manifestations prévues à ce jour.
- 5 heures de manifestation, le mercredi, samedi et durant les vacances scolaires
- Licenciées/ non licenciées/ enfants et adultes.

Atelier :

- Match réduit (3c3 / 4c4 / 5c5) avec arbitrage
- Golf foot
- Tir de précision
- Vitesse de tir
- Vitesse de course
- Stand PEF
- Stand « Les femmes au centre du club »

Matériel :

- Terrain de Foot à 11
- 450 ballons (dotation sites d'accueil)
- 1 500 flyers contacts club (joueuses)
- 1 kit tir radar
- 1 kit cellules vitesse
- Cadeaux participantes (150x9)

Axe 2 : Favoriser la mixité au sein de la prise de décision

Pour atteindre ce deuxième objectif, le but est de créer plusieurs rassemblements sous forme de réunion afin d'informer des missions et des rôles que les femmes peuvent occuper au sein des clubs et du District au niveau des commissions.

Présentation du projet :

- Val-de-Marne divisé en 7 secteurs.
- 40 minutes de réunion.
- Educatrices, dirigeantes, arbitres, bénévoles, mères ou toutes personnes qui pourraient jouer un rôle au sein du club.

Atelier :

- Présentation des missions et des rôles que peuvent occuper les femmes dans le foot.

Matériel :

- Salle
- 1 000 Flyers dirigeantes

ACTIONS A VENIR

- Module U7 – 24 inscrits (pas de partie pratique)
- Programmation seconde partie de saison à ajuster la semaine du 12/12/2022

ENQUETE « FOOT LOISIRS »

- Lancement des Critériums Loisirs pour les Catégories U14-U16-U18.

COURRIERS DIVERS

FFF

- 24/10/22 : Réseau Bleu – des infos utiles pour vos territoires »
- 25/10/22 : Communiqué de Presse – Mission FFF de contrôle du camp de base à Doha
- 03/11/22 : Déploiement des nouvelles pratiques : accompagnement fédéral des districts -*Retour questionnaire*
- 08/11/22 : Coupe de France des Arbitres La Poste – Communication
- 10/11/22 : Logiciel Football Animation et Loisir – Déploiement de l’outil sur les territoires
- 10/11/22 : Inscription réunion commune du Collège des Présidents de Ligue du Collège des Présidents de District et du Collège des Autres Acteurs du Football amateur du 10/12/22
- 18/11/22 : Application CTEN : point d’échanges -Visio Président

LPIFF

- 28/10/22 : Commission Régionale du Statut des éducateurs et entraîneurs de football- Contrôle des feuilles de matchs
- 27/10/22 : Informations Comité Directeur de Ligue du 24.10.22
- 24/11/22 : Livraison « Labels 2022-2025 »
- => PV du Comité de Direction de la LPIFF du 29/08/22
- => PV du Comité de direction de la LPIFF du 15/09/22

SDJES94

- 28/10/22 : « Journée sur l’égalité des chances »

CLUBS

- US CRETEIL LUSITANOS = 25/10/22 : Invitation soirée Le petit Ballon 16/11/22
- VILLEJUIF FUTSAL CLUB = 23/11/22 : Invitation Championnat Régional Futsal Adapté le 27/11/22

DIVERS

- 25/10/22 : Lycée Joseph FOURIER Auxerre = Demande subvention pour aide jeune arbitre 94
- 03/11/22 : UNSS 94 = Convocation à la certification départementale Football des collèges » du 30/11/22 – M. Igor Gradinari sera l’intervenant sur l’arbitrage
- 04/11/22 : AFM TELETHON = « Partenariat FFF » - Invitation clubs Téléthon les 2&3 Déc 2022
- 17/10/22 : District 94 = Réunion de mise en place du foot en marchant le 17/10/22 au District
- 12/10/22 et 10/11/22 : IFAC ASSO = Service Actions éducatives et citoyennes « Formations Valeurs de la république et laïcité » - Mme CHOQUET Pascale y participera

DIVERS & TOUR DE TABLE

Point sur les licences :

Saison 2019 & 2020	Saison 2020 & 2021	Saison 2021 & 2022		Saison 2022 & 2023
30 612	26 785	29878 <i>(Au 22/12/21)</i>	31 590	30638 <i>(Au 06/12/22)</i>
				Nouvelles licences : 10 086 (33 %)
				Renouvellements : 17 604 (57 %)
				Mutations 2 948 (10 %)

- Courriers des Clubs demandant à récupérer les ballons « Challenges du Président du Conseil Départemental » : **FRESNES AAS / GENERATION TAKTIK SPORTS (Nouveau) / NEW TEAM VINCENNES**

Le Comité ne donne pas une suite favorable, ayant fait plusieurs journées portes ouvertes pour le retrait avec plusieurs relances par mail.

- ✚ Demande de remise de peine de M. NESSIM Bouaziz radié à vie par la Commission de Discipline réuni en date du 06 Avril 2010.

Dossier transmis à la Commission de Discipline, dernière Commission ayant statué sur ce dossier

- ✚ **Journée départementale des Bénévoles**

Le Comité demande qu'un devis soit fait pour une journée à Clairefontaine pour 50 personnes (les critères de sélection seront définis plus tard)

- ✚ **Challenge Dynamique** : Un point à mi-saison va être fait rapidement et sera diffusé sur le journal numérique début janvier

- ✚ **Le Président informe que le Dîner des Commissions se déroulera le 02 juin 2023**

- ✚ **Règlement Général Sportif : Une erreur sur l'article 7.5.1**

*C) ...Dans toutes les compétitions officielles des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont **un maximum (et non deux)**...ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements...*

Le Comité valide la modification immédiate.

Pour action :

- ✚ *Mettre à jour le site internet.*

TOUR DE TABLE :

José DIAS :

- **Alerte sur le problème chauffage et eau chaude dans les vestiaires arbitres lors des matchs**
Des municipalités commencent à réduire la consommation d'énergie

Jean-Pierre MAGGI :

- **Revoir le règlement « Droit de réserve » des membres de Commissions faisant suite à l'enregistrement des décisions sur le site dès le lendemain de la commission sans attendre la publication du PV le jeudi.**
Ce point sera évoqué lors de la révision des Règlements en mai ou juin 2023.

Francis DELAGE :

- **Demande que M. Stéphane CALEGARI nommé Président de la Commission Technique à partir du 1^{er} janvier 2023 soit invité au prochain Comité de Direction.**

Jean-Jacques FOPPIANI :

- **Alerte sur les problèmes de déplacement des équipes en Football d'Animation**
Le Comité va proposer à la Commission Football à Effectif Réduit de faire un point avant les rencontres de la phase 2.

**PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
MERCREDI 08 FEVRIER 2023 à 18H30**

Le Président du District,
M. Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
M. Patrick DARDENNES

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 3 Janvier 2023

Présent : Mmes NYEMBAL, POLICON, MM. BOUSSARD, DIAZ, BRUNET, ARNAUD.

Assiste : M. DARDENNES

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de Marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Le bâtiment Football et les vestiaires du Parc du Tremblay seront fermés

*LE LUNDI 10 AVRIL 2023,

*LES LUNDIS 1^{ER} ET 8 MAI 2023

*LE JEUDI 18 MAI 2023

Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14

Les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassé pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassé pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

La Commission, après vérification SENIORS D2 :

Le club d'ASOMBA AS n'a engagé qu'une équipe U14

Le club de KREMLIN BICETRE CS n'a engagé qu'une équipe séniors.

La Commission transmet à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.

Rappel

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

25132377 - MIMOSA MADA SPORT / BOISSY FC 2 Seniors D4.A du 18/12/2022

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 16/12/22 (Finale Coupe du Monde)

Accord de la commission, Match à jouer le 29/01/23.

25172252 - GENTILLY AC 2 / KINGDOMSPORTS Seniors D4.B du 18/12/2022

Courriel de Gentilly AC du 15/12/22 (terrain indisponible par arrêté municipal)

La commission fixe le match au 19/02/23. Prévenir vos adversaires.

25172251 - ARCUEIL COM 2 / BOISSY UJ Seniors D4.B du 18/12/2022

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 16/12/22 (terrain fermé)

Accord de la commission, Match à jouer le 08/01/23.

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	<i>Effectué</i>
<i>1/8ème Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	<i>A définir</i>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	<i>A définir</i>
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : ST MAUR VGA 1, VITRY CA 2, MAISONS ALFORT FC 1, NOGENT FC 1, KREMLIN BICETRE CSA 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, CHARENTON CAP 1 et ALFORTVILLE US 1.

Coupe VDM Séniors Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
Cadrage	08 Janvier 2023	Effectué
1/8ème Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 15h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : BOISSY FC 2, CHARENTON CAP 3, CHEVILLY LARUE ELAN 2, CRETEIL LUSITANOS US 3, CRETEIL UF 2, IVRY FOOT US 3, LE PERREUX FR 2, MAISONS ALFORT FC 2, NOGENT FC 3 et ORMESSON US 2.

25462612 - VILLIERS ES 2 / FONTENAY US 2 Coupe de l'Amitié Séniors CADRAGE du 8/1/2023

Courriel de Villiers ES du 2/1/23 (2 matchs même jour)

La commission fixe le match au 29/01/23. Prévenir vos adversaires.

CHAMPIONNAT CDM

25149374 - VILLIERS ES 5 / NOISEAU STE S. CDM D1 du 18/12/2022

Courriel de Villiers ES du 16/12/22 (terrain impraticable)

La commission fixe le match au 29/01/23.

25149382 - BRANCOS DE CRETEIL A 5 / VILLEJUIF US 5 Seniors D1 du 22/1/2023

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 02/01/23 (terrain indisponible)

Accord de la commission, Match à jouer le 29/01/23.

Coupe CDM

Intégration des équipes évoluant en compétition de Ligue

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
Cadrage	08 Janvier 2023	Effectué
1/8ème Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	21 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 9h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : MINHOTOS DE BRAGA 5, BRANCOS DE CRETEIL A 5, FOOT CLUB MOLDAVIE 1, IVRY DESPORTIVA VIMA 5, LUSITANOS US 5, MACCABI CRETEIL FC 5, MENUIBLAN AS 6, MAISONS ALFORT FC 5 et VINCENNES SP 5.

CHAMPIONNAT ANCIENS

24676777 - ASOMBA 13 / MACCABI CRETEIL 11 Anciens D2.A du 18/12/2022

Lecture de la feuille de match du 18/12/22 (match arrêté pour terrain impraticable)

Accord de la commission, Match remis au 29/01/23.

25134610 - FC D'ALFORTVILLE 11 / FC VITRY ACADEMIE 11 Anciens D4.A du 18/12/2022

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 15/12/22 (terrain impraticable)

Accord de la commission, Match à jouer le 19/02/23 à 10h.

Coupe ANCIENS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
Cadrage	08 Janvier 2023	Effectué
1/8ème Finale	5 Mars 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	11 Avril 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 9h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : APSAP MEDIBALLES 11, CHARENTON CAP 11, CRETEILUF 12, ENT.SANTENY MANDRES 13, IVRY DESPORTIVA VIMA 11, IVRY FOOT US 11, KREMLIN BICETRE CSA 11, MACCABI CRETEIL 11, MIHOTOS DE BRAGA 11, ORMESSON US 11, RUNGIS US 12, PORTUGAIS VITRY UA 11 ET SUPREMES BELIER 11.

25462648 - CRETEIL FC 11 / SUCY FC 11 Coupe VDM Anciens - Cadrage du 8/1/2023

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 02/01/23

Accord de la commission, Match à jouer le 29/01/23 .

CHAMPIONNAT + 45 ANS

25133171 - FRESNES AAS 13 / CHARENTON CAP 13 anciens + 45 ans Poule B du 18/12/2022

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 15/12/22

Accord de la commission, Match à jouer le 08/01/23 .

25133270 - ARRIGHI AS 12 / SUCY FC 13 anciens + 45 ans Poule C du 08/01/2023

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 29/12/22

Accord de la commission, Match à jouer le 19/2/23 .

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
Cadrage	08 Janvier 2023	Effectué
¼ Finale	23 Avril 2023	11 Avril 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

CHAMPIONNAT +55 ANS

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	11 Mars 2023	21 Février 2023
2 ^{ème} tour	06 Mai 2023	02 Mai 2023
½ Finale		
Finale		

CHAMPIONNATS FEMININS

Coupe FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	07 Janvier 2023	Effectué
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 7 JANVIER 2023 à 14h30 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : VGA ST MAUR 1 et JOINVILLE RC 1.

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	18 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	08 Janvier 2023	Effectué
¼ Finale	30 Avril 2023	14 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	09 Mai 2023
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : Lusitanos US / Villeneuve Ablon US / Ecole Pléssène

25476203 - KREMLIN BICETRE CSA / VGA ST MAUR U20 Coupe VDM Cadrage du 08/1/2023

Courriel de la ligue de Paris du 16/12/22 (2 matchs le même jour).

La Commission reporte le match au 29/1/23.

CHAMPIONNAT U18

521870 FC SUCY – U18D2.A - DEROGATION ANNUELLE

La Commission donne son accord pour que l'équipe joue :

-Terrain n°3 au Parc des Sports de Sucy en Brie à 14h.

Prévenir vos adversaires.

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	<i>Effectué</i>
<i>1/8ème Finale</i>	19 Février 2023	<i>31 Janvier 2023</i>
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	<i>A définir</i>
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	<i>A définir</i>
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : MAISONS ALFORT FC 1, VILLENEUVE ABLON US 1, VILLIERS ES 1 et VITRY 94.2 CA 1.

25476351 - VILLEJUIF US / VITRY ES Coupe VDM U18 - Cadrage du 08/01/2023

Courriel de Villejuif du 02/01/23 (2 matchs même jour – matchs de Ligue prioritaire)

La Commission fixe le match au 29/01/23. Prévenir vos adversaires.

CHAMPIONNAT U16

25133014 - VILLENEUVE ABLON US 2 / SFC CHENNEVIERES 1 U16 D4.B du 18/12/2022

Lecture de la feuille de match du 18/12/22

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de SFC CHENNEVIERES 1.(équipe incomplète)

25132945 - ST MAUR VGA 3 / FC D'ALFORTVILLE U16 D4.A du 27/11/2022

Lecture de la feuille de match et du courriel de FC d'Alfortville du 15/12/22.

La Commission prend note des remarques faites par le club et entérine le résultat de la rencontre. Elle rappelle toutefois les dirigeants et éducateurs de la VGA ST MAUR US 3 au respect des règles et à la sportivité.

521870 FC SUCY – U16 - DEROGATION ANNUELLE

La Commission donne son accord pour que l'équipe joue :

-FC SUCY D2.B terrain n°3 au Parc des Sports de Sucy en Brie à 14h.

-FC SUCY D3.B terrain n°2 au Parc des Sports de Sucy en Brie à 14h.

-FC SUCY D4.B terrain n°3 au Parc des Sports de Sucy en Brie à 12h.

Prévenir vos adversaires.

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	Effectué
<i>1/8ème Finale</i>	05 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : VILLEJUIF US 1, BONNEUIL CSM 1, FRESNES AAS 1, IVRY FOOT US 1 et RUNGIS US 1.

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	Effectué
<i>1/8ème Finale</i>	05 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 8 JANVIER 2023 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : AVENIR SPORTIF ORLY 2, CACHAN ASC CO 2, CHARENTON CAP 2, CHARENTON CAP 3, FONTENAY US 3, IVRY FOOT US 3, JOINVILLE RC 3, SUCY FC 2, THIAIS FC 2, VILLEJUIF US 2, VILLEJUIF US 3, VINCENNES CO 2 et VITRY ES 2.

CHAMPIONNAT U14

25150918 – BRY FC / LE PERREUX FR U14 Poule 7 du 8/1/23

Courriel et accord des deux clubs via footclub du 3/1/23 (erreur administrative)

Accord de la Commission match le 07/01/23.

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM:	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	07 Janvier 2023	Effectué
<i>1/8ème Finale</i>	04 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	20 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 7 JANVIER 2023 à 16h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : BONNEUIL CSM 1, CHARENTON CAP 1, PORT ACA CHAMPIGNY 1 et ST MANDE FC1.

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	<i>07 Janvier 2023</i>	<i>Effectué</i>
<i>1/8ème Finale</i>	<i>04 Mars 2023</i>	<i>14 Février 2023</i>
<i>¼ Finale</i>	<i>06 Mai 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>½ Finale</i>	<i>20 Mai 2023</i>	<i>A définir</i>
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le cadrage qui auront lieu le 7 JANVIER 2023 à 16h00 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : CHOISY LE ROI AS 3, CHOISY LE ROI AS 2, CRETEIL LUSITANOS US 4, VALENTON FA 2, VILLEJUIF US 2, VILLEJUIF US 3, VITRY ES 2 et VITRY ES 3.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 05 JANVIER 2023

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAITS GENERAUX

Féminines D1 :

VILLENEUVE ABLON US (1) (PV 04/10/22)

Seniors D4.B :

CHOISY AS (3) (PV 15/11/22)

U18 D3.A :

MANDRES PERIGNY (1) (PV 20/09/22)

SUCY FC (2) (PV 20/09/22)

CHOISY AS (2) (PV 30/11/22)

U18 D3.B :

BOISSY FC (1) (PV 04/10/22)

CAUDACIENNE ES (1) (PV 15/11/22)

U18 D4.A :

LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV 29/09/22)

OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (1) (PV 04/10/22)

U16 D4.A :

FC VITRY 94 ACADEMIE (PV 08/11/22)

U16 D4.B :

ALFORTVILLE FC (1) (PV 08/11/22)

U14 Phase 1 – Poule 1 :

CHEVILLY LARUE (2) (PV 04/10/22)

ANCIENS D2.B :

CHEVILLY LARUE (11) (PV 04/10/22)

ANCIENS D3.A :

GENTILLY AC (11) (PV 04/10/22)

ANCIENS D4 :

ARSENAL AC (PV 15/11/22)

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : avertissement
 - En cas de 2^{ème} non utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
 - En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non utilisation : **avertissement**
 - En cas de 2^{ème} non utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
 - En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 12 /12/2022)

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (match perdu par pénalité)
SENIORS D3 ES CAUDACIENNE	23/10/2022		
SENIORS D4 AC TROPICAL AS ZENAGA AS CHOISY LE ROI Olympique Club d'IVRY	09/10/22 09/10/22 23/10/22 06/11/2022	27/11/2022	
U18 D2 US ALFORTVILLE	04/12/2022		
U18 D3 CAP CHARENTON 2 FC VITRY ACADEMIE	16/10/2022 06/11/2022	11/12/2022	
U16 D3 FC CHAMPIGNY LUSITANOS ST MAUR	27/11/2022 04/12/2022		
U16 D4 FC D'ALFORTVILLE Villeneuve AFC MAROLLES FC	06/11/2022 27/11/2022 04/12/2022		
U14 PHASE UNIQUE CANNAVEROIS O. PARIS ESPOIR CA VITRY 94.2 US FONTENAY AC GENTILLY FC BRY THIAIS FC US LUSITANOS	08/10/22 08/10/22 08/10/22 15/10/22 15/10/22 15/10/22 03/12/2022 10/12/2022		
FUTSAL D2 KB FUTSAL CHEVILLY LARUE 2 AS CHOISY LE ROI	21/10/22 04/11/2022 26/11/2022	09/12/2022	
COUPE VDM SENIORS CO CACHAN AS ZENAGA	24/09/22 25/09/22		
SENIORS COUPE AMITIES AAS FRESNES	25/09/22		
ANCIENS COUPE VDM ARSENAL AC	30/10/22		
U18 COUPE FC SAINT MANDE AS VAL FONTENAY	23/10/22 23/10/22		
U14 COUPE AS VAL DE FONTENAY US FONTENAY	24/09/22 24/09/22		

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} Appel de feuille(s) de match(s) manquante(s) :

U18 D3.A : 25132738 CHARENTON CAP (2) / ARCUEIL COSM 1 du 11/12/22

2^{ème} Appel de feuille(s) de match(s) manquante(s) :

Seniors D4.B : 25172231 AS ZENAGA 2 / NOGENT FC 3 du 27/11/22

U18 D2 : 24654964 ALFORTVILLE US 1 / ST MANDE FC 1 du 04/12/22

U16 D4.B : 25133039 MAROLLES FC 1 / SFC CHENNEVIERES 1 du 04/12/22

ANNEXES

AMENDES

Club :	500494	FRESNES A.A.S.						
Dossier :	20693033	du	04/01/2023	U14 D1 (94)/ Phase Unique	Poule U	24675338	01/11/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	89	Absence non excusée à la convocation de commission			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	89	Absence non excusée à la convocation de commission			03/01/2023	03/01/2023		100,00€

Club :	550465	O. CLUB D'IVRY						
Dossier :	20685279	du	16/12/2022	Seniors D4 (94)/ Phase Unique	Poule A	25132374	11/12/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			03/01/2023	03/01/2023		9,50€

Club :	582118	SPORTING FOOT CLUB CANAVEROIS						
Dossier :	20693023	du	04/01/2023	U16 D4 (94)/ Phase Unique	Poule B	25133014	18/12/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			03/01/2023	03/01/2023		40,00€

Total Général :							149,50€
-----------------	--	--	--	--	--	--	---------